

Que veut dire le pronom "iel"?

L'ANTISECHE - L'entrée du pronom "iel" dans le service en ligne du dictionnaire *Le Robert* a créé un tollé, jusque dans le milieu politique, avec la condamnation notamment du ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer. Mais de quoi parle-t-on? Chaque jour, l'antisèche du JDD répond à une question pas si bête que ça, pour mieux comprendre l'actualité.



Le pronom "iel" a fait son entrée dans le service en ligne du dictionnaire Le Robert.

"Iel" est un pronom personnel composé de "il" et de "elle", dans le but de ne pas donner le genre de la personne qu'il représente. Ainsi, le genre de la personne que l'on évoque peut être masculin, féminin, ou indéfini, notamment pour celles et ceux qui se disent "non-binaires", c'est-à-dire qui ne se reconnaissent ni dans le masculin, ni dans le féminin. "Iel" est recensé depuis fin octobre dans le service en ligne du dictionnaire *Le Robert*, qui propose cette définition : "Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre."

On peut aussi écrire "iels" pour le pluriel, "ielle" et "ielles". Le dictionnaire explique aussi que le terme est "rare". Selon Le Robert, les lexicographes ont constaté un usage en "forte croissance depuis quelques mois" de ce nouveau pronom. Cette entrée dans le dictionnaire en ligne a créé un tollé, jusque dans le milieu politique, avec la condamnation notamment du ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer.

"Iel" est un exemple d'écriture inclusive, dont nous vous avons proposé une explication dans une précédente antisèche. Il est apparu dans les années 2010 et a été utilisé d'abord dans les milieux LGBT. C'est un mot qui a été "forgé", un néologisme, comme l'ont été courriel, informatique ou encore alunir. Il existe aussi "celleux", un pronom démonstratif qui fusionne "celles" et "ceux", mais il n'est pas recensé dans Le Robert ou dans Le Larousse.